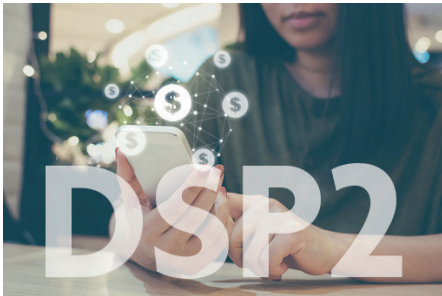


# LES COMPTES ET SERVICES DE PAIEMENT APRÈS LA DSP 2



## CONTEXTE

La 2<sup>e</sup> Directive sur les Services de paiement a posé les fondements juridiques d'un marché intérieur des paiements électroniques plus intégré et de l'ouverture de ce marché à une concurrence accrue.

Ce texte a engendré une profonde mutation de l'environnement au sein duquel les services de paiement et les services électroniques proposés par les prestataires de services de paiement sont rendus.

## OBJECTIFS

Cette formation vise à :

- comprendre l'environnement réglementaire et les enjeux associés ;
- comprendre les contraintes techniques ;
- identifier les impacts organisationnels et opérationnels.

## PUBLIC

- Chefs de produits Moyens de paiement et Banque à distance
- Responsables juridiques, juristes
- Responsables des *back-office*

## PRÉREQUIS

- Connaissance minimale du secteur bancaire.

## MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire préalable à la formation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

## PROGRAMME

### INTRODUCTION

- Contexte
- Champ d'application de la DSP 2
  - Champ géographique et monétaire,
  - Exclusions

### I. RÉGIME DES OPÉRATIONS DE PAIEMENT ET EXIGENCES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

- Obligations de transparence et d'information
- Conditions d'exécution des opérations
- Mise en œuvre des exigences d'authentification forte et des exemptions
- Responsabilité du Prestataire de services de paiement

### II. NOUVEAUX SERVICES DE PAIEMENT

- Présentation des services et des acteurs (agrégateurs et initiateurs de paiement)
- Les normes de communications avec les tiers de paiement (offres d'API, services proposés aux clients...)
- Responsabilité des Prestataires de services de paiement

### III. RISQUES OPÉRATIONNELS ET DE SÉCURITÉ

- Gestion des risques
- Notification des incidents majeurs
- *Reporting* à réaliser

**VENDREDI 11 DECEMBRE  
2020**

Formation d'une journée  
DURÉE : 7h 8h30-16h30

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Classe virtuelle
- Formation interactive et pratique : présentation théorique, cas pratiques, quiz/QCM
- Remise des supports de formation

Nombre de participants limité à 15

LIEU : A distance

TARIF : 850 € HT

INSCRIPTION sur [rb-formation.fr](http://rb-formation.fr)

#### CONTACT

Caroline Breton :  
[formation@revue-banque.fr](mailto:formation@revue-banque.fr)  
Tél. : 01 48 00 54 04

## FORMATRICE

**Hélène Lair** est responsable juridique adjoint Moyens de paiement et Produits bancaires à la Société Générale et préside le Groupe Juridique Moyens et Systèmes de paiement au sein de la Fédération bancaire française.

